AFGSU SSE - ANNEXE 9 : PRISE EN CHARGE DE PATIENTS VICTIMES D'AGENTS NUCLÉAIRES, RADIOLOGIQUES ET CHIMIQUES

RÉF: GSU/0107

Objectifs

Être capable de prendre en charge des patients victimes d'agents nucléaires, radiologiques et chimiques.

Contenu

Identifier un risque NRC,

Maitriser les mesures de protection individuelles et collectives permettant d'éviter le transfert de contamination,

Connaître les principes de prise en charge des patients en pré-hospitalier et en intrahospitalier,

Connaître les principes de décontamination d'urgence et les indications de décontamination approfondie,

Savoir assurer sous équipements de protection le triage et la prise en charge des urgences vitales tout en procédant aux mesures de décontamination,

Connaître les indications et savoir administrer les médicaments antidotes disponibles dans les postes sanitaires mobiles et les moyens projetables.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie Active Ateliers procéduraux Mises en situation.

Évaluation

QCM, mises en situation.



Infos formation

Prérequis:

- Professionnels de santé et personnels des SAMU/SMUR, des structures d'accueil d'urgences et autres structures de soins des établissements de santé, chargés d'assurer la prise en charge de patients victimes d'agents, nucléaires, radiologiques et chimiques.
- Module "Décontamination d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs " de l'AFGSU SSE – annexe 7

Durée:

7 heures

Coût:

150€

Responsable de la formation :

Dr Aude CHARLES, praticien hospitalier M. JALLAT, responsable pédagogique

Lieu de formation

CESU 51

Institut Régional de Formation (1er étage) 45, Rue Cognacq-Jay 51092 REIMS Cedex

03 26 83 28 47 cesu@chu-reims.fr

Chiffres clefs

Non réalisée en 2022

Handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap selon les contraintes de mise en place des équipements de Protection Individuels à étudier.

Calendrier

Nous contacter pour les prochaines dates de formation.

